



INFOLETTRE

# AU FIL DES MARÉES

Zone d'intervention prioritaire du fleuve de Québec et Chaudière-Appalaches [www.zipquebec.com](http://www.zipquebec.com)

Édifice La Fabrique, 295, boulevard Charest est, bureau 099, Québec [zipquebec@zipquebec.com](mailto:zipquebec@zipquebec.com) 418-522-8080

SEPTEMBRE 2013

## ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches

Chers lecteurs,

Après avoir publié pendant plus de 10 ans un bulletin, nous revoilà avec une infolettre revue qui sera diffusée pour vous donner de nos nouvelles au fil de nos activités. Le document se veut simple, souple et concis.

Bonne lecture !

### Fleuve Saint-Laurent, enjeux et réappropriation

Dans le cadre du 10<sup>ème</sup> anniversaire du Chantier AC. Davie, la ZIP a fait une présentation « Fleuve Saint-Laurent, enjeux et réappropriation » le 25 août dernier. La directrice Mme Hamida Hassein-Bey, après 20 ans d'implication, a pu tracer le bilan des enjeux, des projets et des actions effectuées par l'organisme et discuter des défis qui attendent la région pour la réappropriation du fleuve et sa protection.

Nous tenons à remercier tous les citoyens et représentants d'organismes qui sont venus discuter avec nous des enjeux du fleuve malgré une circulation bloquée par le Marathon des deux rives.



### Les habitats du poisson et la pêche sportive au cœur de nos préoccupations



#### ***Une plénière pour échanger sur la population de poissons et la pêche sportive fort appréciée***

Une plénière a été organisée le 19 juin dernier afin de partager l'information sur l'état de la situation de l'habitat du poisson et la pêche sportive dans la région. Nous tenons à remercier M. Yves Paradis et Mme Valérie Harvey, biologistes au Ministère des Ressources naturelles du Québec pour leurs présentations fort appréciées par les participants. La documentation pertinente ainsi que des posters sur des poissons d'eau douce ont été distribués. **Il nous reste quelques copies que vous pouvez vous procurer à nos bureaux.**

#### ***Savez-vous que:***

- 55 espèces de poissons fréquentent le fleuve dans la région dont 25 exploitées pour la pêche sportive ou commerciales générant des retombées économiques importantes.
- 7 de ces espèces sont à statut précaire dont le bar rayé, réintroduit grâce à un programme gouvernemental entre 2002 et 2012, l'esturgeon jaune et l'esturgeon noir;
- Que l'une des préoccupations dans la région est soit la méconnaissance des sites de pêche ou le manque d'accès pour la pêche.

***Pour connaître davantage sur la présence et la diversité des poissons en eau douce et en eau salée:***



<http://ogsl.ca/bio/>

## La Fête du Saint-Laurent et de la Pêche au quai de Saint-Antoine : La ZIP poursuit les efforts de protection et de mise en valeur

Le travail de la ZIP se poursuit pour protéger et mettre en valeur le quai de Saint-Antoine suite à la volonté exprimée par les citoyens lors de la consultation publique organisée en mai 2012.



Une Fête du Saint-Laurent a été organisée au quai de Saint-Antoine le 8 juin dernier. Une corvée de nettoyage du quai, le matin et la pêche à quai pour souligner la Fête de la pêche en après-midi ont fait partie des activités de la journée. Nous remercions les citoyens qui ont participé à nettoyer le quai de Saint-Antoine ainsi que les pêcheurs qui se sont déplacés malgré la pluie et le mauvais temps.

Une réunion du comité de travail mis sur pied par la ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches a eu lieu aussi en mai afin de produire un plan d'action pour préserver et mettre en valeur le quai. Le travail se poursuit.

**Pour connaître davantage sur le dossier du quai de St-Antoine :**



<http://www.zipquebec.com/actions/63.html>

## Phase II de la Promenade Samuel-de-Champlain : mémoire de ZIP

### Pour une interface citoyens-fluve

C'est le 18 juin dernier que la ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches a présenté son mémoire lors des consultations publiques organisées par le Bureau d'audiences publiques du Québec (BAPE). L'organisme a rappelé que le site de plage publique de l'Anse au Foulon est inscrit dans son plan d'action depuis 1998 et que la réappropriation du fleuve est importante pour la population

Au total, 23 recommandations ont été formulées. Nous sommes heureux que plusieurs mémoires présentés aillent dans le sens de nos recommandations à savoir :

- Qu'il faut protéger le milieu naturel et le marais, tout en favorisant la mise en valeur d'une plage naturelle à l'Anse au Foulon;

- Que la réappropriation du fleuve doit viser une interface réelle entre les citoyens et le fleuve permettant les usages reliés à l'eau comme la baignade, la pêche etc.



- Qu'une navette fluviale pour piétons et cyclistes inscrite dans le Plan d'action de la ZIP doit être incluse dans le concept.

Le concept proposé par la Commission de la Capitale Nationale du Québec pour la phase II du projet est évalué maintenant à plus de 80 millions de dollars !

Nous sommes en attente du rapport du BAPE suite aux consultations publiques organisées en juin dernier.



**Pour lire le mémoire présenté par la ZIP :**

<http://www.zipquebec.com/images/stories/actions/memoires/memoirezipqchsam-champlain3deposeaubape-juin%202013.pdf>

### À surveiller :

#### Consultations projet Oléoduc Énergie Est de

**TransCanada:** 8 octobre 2013, 16h – 20h – Centre de congrès et d'expositions de Lévis, 5750, rue J.-B. Michaud, Lévis, 9 octobre 2013, 16h – 20h, Édifice Paul-Benoit, 107, rue de la Salle, Deschambault-Grondines, 15 octobre 2013, 16h – 20h – Centre communautaire, 129, route 132 Est, Saint-Michel-de-Bellechasse